

POLITIQUE SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT

La Chambre de Commerce et d'industrie des Côtes d'Armor, en tant que gestionnaire du port de plaisance de St-Brieuc Le Légué, est engagée dans les domaines de la protection de l'environnement, de la sécurité sur le site et du développement économique du territoire.

Cet engagement est justifié par :

- Le constat de la richesse naturelle, culturelle et historique du lieu dans lequel le port est implanté, avec la volonté de respecter ce site et son environnement.
- Notre volonté d'en faire un lieu de vie agréable pour tous et donc, en particulier, de préserver la santé et la sécurité des personnes ayant à y séjourner tant pour leur travail que pour leur loisir.
- L'engagement de participer, à notre échelle, à la propreté du site, à la protection de l'environnement et de la biodiversité du site.

Les décisions issues de cette ambition partagée avec vous depuis 2018 se sont déjà concrétisées par de nombreuses actions constructives et efficaces. Dans le cadre d'une amélioration continue de nos pratiques, et en s'attachant à tirer parti des événements survenus sur le port pour améliorer la prévention, nous vous proposons pour la période 2023-2025, les orientations suivantes :

- | | |
|--|--|
| ■ Préserver la qualité du milieu aquatique du bassin. | ■ Préserver et promouvoir la biodiversité portuaire. |
| ■ Préserver la propreté du site et prévenir l'apparition de pollutions visuelles. | ■ Mettre en œuvre les mesures utiles à la préservation de la santé du personnel au travail, en consultant et en faisant participer le personnel. |
| ■ Améliorer la gestion des déchets (tri et valorisation). | ■ Sensibiliser et informer les usagers aux problématiques sécurité, environnement et biodiversité. |
| ■ Améliorer l'intégration du port dans son environnement, en tenant compte de la biodiversité. | ■ Favoriser la qualité de vie, y compris au travail, le bien-être général et l'ambiance au port. |
| ■ Préserver les ressources naturelles et réduire les consommations. | |

Ces orientations sont déclinées en objectifs précis. Le rôle de chacun pour les atteindre est essentiel.

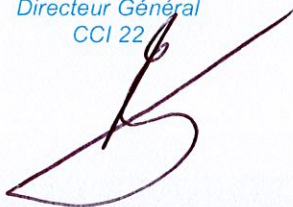
En qualité de Directeur Général, je m'engage à mettre en œuvre toutes les mesures et les moyens nécessaires pour répondre à ces orientations et à respecter les exigences légales et autres exigences.

J'associe la Direction des Équipements Gérés de la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Syndicat Mixte du Grand Légué à la mise en œuvre de cette ambition collective.

Avec enthousiasme et confiant dans l'idée que chaque personne contribuera au respect de l'environnement, de sa sécurité et de celle des autres, je suis persuadé que vous aurez à cœur de participer activement.

Le 28/11/2022

Pierre LE COZ
Directeur Général
CCI 22



Yves QUIRRIEC
Directeur des Équipements Gérés
CCI 22



Gaëlle NIQUE
Présidente du Syndicat Mixte
du Grand Légué

